



BILLET DE LA *maire*se

Avec le temps des Fêtes qui arrive et l'hiver qui est déjà là, j'aimerais simplement nous inviter à poser quelques gestes pour notre bien-être à tous.

Déneigement et entretien des routes

Chaque année, les conditions climatiques de plus en plus imprévisibles et radicales (gels, dégels, verglas, etc.) compliquent l'entretien. Nous dédions un bon budget, nous avons une équipe dévouée sur le terrain qui fait de son mieux pour offrir les meilleures conditions routières possibles, nous avons une bonne flotte de camions, mais c'est l'hiver, avec son lot de dérapages! Il faut plus de 4 heures pour faire le tour du territoire et nous devons également nous adapter aux aléas de la météo. Ce qui veut dire que oui, les rues ne sont pas toujours parfaites.

Nous pouvons faire notre part pour faciliter le déneigement en respectant les interdictions de stationnement et en gérant

bien nos bacs de matières résiduelles : ne pas les placer dans la rue et les ranger dès que possible. Et surtout, adapter notre conduite!

Jouer dehors!

Rien de mieux pour notre santé et notre bonne humeur que de bonnes doses d'oxygène. Une simple marche, une visite au magnifique Parc des amoureux par exemple, suffit. N'oublions pas les glissades au parc avec les enfants et toutes les autres activités proposées, nos patinoires et la course de Pères Noël du Défi ta santé, le 16 décembre, qui sera suivi d'une fête organisée par le Club optimiste.

Célébrer, décorer et offrir

Nous avons tout ce qu'il faut au village pour faire plaisir tout en achetant local! D'abord, une petite visite à la boutique les Abeilles au sous-sol de l'église, les jeudis (parfois les samedis) de 12 h à 15 h pour les décorations de Noël ou de belles

trouvailles. Puis, chez nos commerçants et aux Marchés de Noël les 8, 9, 15 et 22 décembre prochain.

Pensons aussi à offrir des moments précieux : un certificat pour le resto, un billet de spectacle, un séjour à l'hôtel ou dans un chalet, une passe pour le Parc régional, un certificat pour un cours des loisirs, ou simplement une visite en famille à l'espace Ludiko au Centre d'exposition ou à la bibliothèque sera sûrement apprécié!

Tous les détails sur les activités et nos commerçants sur valdavid.com

Kathy Poulin
Mairesse

CÉRÉMONIE DE RECONNAISSANCE AUX CITOYENS S'ÉTANTS DÉMARQUÉS EN 2018 MARDI 11 DÉCEMBRE 18H30

Le conseil municipal souhaite reconnaître ceux et celles qui se sont illustrés au cours de la dernière année dans le sport, la culture, la vie communautaire ou tout autre domaine. Cette distinction honorifique vise à valoriser le dépassement de soi et l'implication citoyenne qui contribue au rayonnement de notre village. Vous êtes conviés à prendre part à cet hommage à la salle communautaire (église) le 11 décembre dès 18h30, avant l'assemblée publique de 19h30.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE

Fermées du 22 décembre au 2 janvier inclusivement

Note : Pendant cette période, la chute à documents de la bibliothèque ne sera pas en fonction. Les dates de retour seront ajustées en conséquence.

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Ouvert le 24 et le 31 décembre de 9h à 17h

Fermé le 25-26 décembre et le 1^{er} et 2 janvier 2019

Moisson Laurentides
banque alimentaire

La guignolée des médias

Jeudi **6** décembre 2018

RAPPEL IMPORTANT
Le stationnement sur rue est interdit
du 15 novembre au 15 avril de 0h à 7h

RÉPERTOIRE DES
ARTISTES ET ARTISANS DE
Val-David

artistesartisans.valdavid.com

Val-David Info

VOTRE BULLETIN ÉLECTRONIQUE TOURISTIQUE ET MUNICIPAL

Inscription sur www.valdavid.com

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 11 décembre 19h30

Salle communautaire (église)
2579, rue de l'Église, Val-David

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 18 décembre 19h30

Adoption : budget, PTI, Règ. taxation
Salle communautaire (église)

ESPACE BIBLIO

1355, rue de l'Académie



ENFIN NOËL
Maryann Cocca-Leffler



LE JOURNAL D'AURÉLIE LAFLAMME
Voler de ses propres ailes - India Desjardins



L'ÉTYMOLOGIE AVEC PICO BOGUE
Dominique Roques et Alexis Dormal



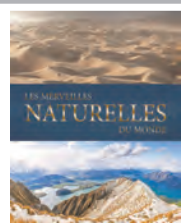
LA VRAIE VIE
Adéline Dieudonné



CE QUE NOUS AVONS PERDU
Boucar Diouf



LE GUIDE DU VIN
Nadia Fournier



LES MERVEILLES NATURELLES DU MONDE
Chris Packham



NOUS LES VIVANTS
Olivier Bleys

ÉVÉNEMENTS



Marché de Noël DE VAL-DAVID

MARCHÉS DE NOËL

Pour la qualité, le choix, l'authenticité...

Samedi 8 décembre | 10h-16h

Dimanche 9 décembre | 10h-15h

Samedi 15 décembre | 10h-16h

Samedi 22 décembre | 10h-13h

École Saint-Jean-Baptiste | 2580, rue de l'Église
marchesdici.org

NOËL AU VILLAGE

8 décembre | 17h30 à 20h30

Village du Père Noël | 987, rue Morin, Val-David

Gratuit pour moins de 18 ans | 5\$/adulte accompagnateur

Pour les résidents de Val-David/Val-Morin

Billets obligatoire : Service loisirs Val-David

valdavid.com



MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE IMAGINE

Samedi 8 décembre | 10h

2464, rue de l'Église

Artisans, ateliers, contes, buffet
ecoleimagine.org

SPECTACLE DE NOËL DE LA CHORALE POUR ADOS DE VAL-DAVID

13 décembre | 19h

Salle communautaire (église)

Billets en vente au Magasin général et au Général Café



CONCERTS DE NOËL SOUS LE THÈME : LIENS DE ENSEMBLE VOCAL Ô CHŒUR DU NORD

15 et 16 décembre | 16h

Salle communautaire (église)

Billets en vente : Magasin général et en ligne sur : universe.com



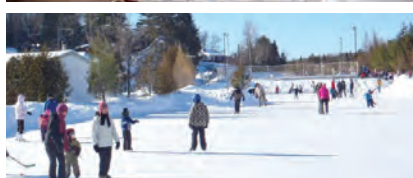
COURSE DE PÈRES NOËL DÉFIE TA SANTÉ

Dim. 16 décembre | 11h

Départ de la Petite gare | 3,5 ou 5 km, marche ou course

5 \$ (gratuit pour les enfants)

Profit remis à la Fondation Dufresne



NOËL DU CLUB OPTIMISTE

16 décembre | 12h

Parc Léonidas-Dufresne

Animation familiale



EXPOSITIONS

Jusqu'au 9 janvier

DÉCHETS - Sophie Castonguay

LA NUÉE EX VIVO - Laurent Lamarche

Centre d'exposition de Val-David | 2495, rue de l'Église

Entrée libre (mer. au dim.) | culture.val-david.qc.ca

EXPOSITION THÉMATIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE

La lecture en cadeau, 2^e édition

LA LECTURE EN CADEAU - SURPRISE

Du 11 au 20 décembre

Vous avez le goût de la découverte littéraire et aimez les cadeaux? Alors nous vous invitons à venir vous en choisir un, inspiré d'un même thème et contenant trois documents (bandes dessinées, revue, documentaire ou roman). Les titres sont invisibles... et imprévisibles.

2 règles à respecter pour plus de plaisir et d'aventure :

1) Attendre le 24 ou le 25 décembre avant de débiller son cadeau.

2) S'engager à lire au moins 10 pages de chaque livre avant de leur dire au revoir.

Vous courez aussi la chance de découvrir à l'intérieur de ces paquets, non seulement certaines nouveautés littéraires mais aussi une des 7 cartes-cadeaux d'une valeur de 40 \$ qui y seront cachées, gracieuseté de la Librairie Renaud-Bray. Prêt pour tenter l'expérience littéraire?



REPRISE D'ACTIVITÉ : BIENVENUE AUX NOUVEAUX PARTICIPANTS!

Les génies en herbe : Pour apprendre tout en s'amusant. À partir du 16 janvier jusqu'au mois de mai.

Les mercredis de 13h-14h45.

Pour chaque activité : Si complet, priorité sera accordée aux abonnés de la bibliothèque.

Préinscription : au plus tard 4 jours avant l'activité.

Ouverture des portes : 15 minutes avant le début de chaque activité.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS HIVER 2018-2019

Surveillez son arrivée dans votre boîte postale et sur valdavid.com

Inscriptions aux activités

En personne : 6 déc. au 21 déc.

3 janv. au 11 janv.

En ligne : 6 déc. au 11 janv.

Service des Loisirs et de la culture :
2490, rue de l'Église (porte du côté)

FORFAITS HIVER PARC RÉGIONAL VAL-DAVID - VAL-MORIN

Les forfaits saisonniers, annuels et duo (Parc régional et Parc linéaire Le P'tit train du Nord) sont disponibles!

Consulter les tarifs sur www.parcregional.com

JANVIER							FÉVRIER							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5					1	2	1	2	3	4	5	6					1	2	3		
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31

MARS							AVRIL							SEPTEMBRE							OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2		1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					29	30						27	28	29	30	31		
31																											

MAI							JUIN							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4					1	2					1	2	1	2	3	4	5	6	7		
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				

NOUVEAU FOURNISSEUR

Dès le 1^{er} janvier 2019, la Régie Intermunicipale des Trois Lacs (RITL) sera l'organisme qui procèdera à la collecte des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Val-David. La RITL a pour mission d'offrir un service de collecte et de transport des matières résiduelles efficace, abordable et exemplaire aux 8 municipalités qu'elle dessert.

Où sont acheminées les matières résiduelles

Déchets : Régie intermunicipale des déchets de la Rouge à Rivière-Rouge

Matières recyclables : Centre de tri Tricentris de Lachute

Matières organiques : Régie intermunicipale d'Argenteuil Deux-Montagnes

Note importante - Calendrier 2019

Il n'y aura aucune collecte de déchet le mardi 1^{er} janvier (secteur 2) et le mercredi 2 janvier (secteur 3), la collecte de ces deux secteurs sera devancée au vendredi 28 décembre 2018.

Exceptionnellement, en janvier il y aura 2 collectes consécutives de recyclage afin de suivre le calendrier des municipalités membres de la RITL.

LÉGENDE

-  DÉCHETS SOLIDES
-  MATIÈRES RECYCLABLES
-  MATIÈRES COMPOSTABLES

COLLECTE DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE

- SECTEUR 1 : LUNDI
- SECTEUR 2 : MARDI
- SECTEUR 3 : MERCREDI

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

- SECTEUR EST : JEUDI
 - SECTEUR OUEST : VENDREDI
- Pour le **vendredi**, les rues suivantes sont incluses, la route 117 des deux côtés, le secteur Air-Pur, le secteur de la rue du Centre, le chemin de la Rivière (au nord du Parc des Amoureux), la rue Xavier, Blondin, Christian, Lavallée, Riverside, Île, Merette, Dinandier, Pilon, Raymond, Michaud, Dubois, Gaston, Beauséjour, Buchanon.

Consultez le site de la Municipalité au valdavid.com pour connaître votre secteur de collecte.

SECTEURS

SECTEUR 1

- Secteur Doncaster
- Secteur Boisés-Champêtres et Montée Gagnon
- Secteur Lac Doré et Dion
- Mont-Plante

SECTEUR 2

- Secteur rue du Centre
- Secteur Air-Pur
- Rue Jean-Baptiste-Dufresne / Le Villageois / Prédéal-Trudeau
- Secteur chemin de l'Île
- Secteur Ermitage, route Morin
- Route 117
- Secteur Val-David-en-Haut / Vallée-Bleue / Le Familiale
- Secteur Mont-Vert
- Rue de l'Église

SECTEUR 3

- Domaine Chanteclair
- Secteur des rues Wilfrid / Marie-Anne / Trudeau / Roland
- 10e rang
- Secteur Lac Paquin

POUR DES COLLECTES EFFICACES!

PLACEZ LES ROUES VERS LA MAISON



PARTOUT SUR LE TERRITOIRE!

CONSEILS

QUAND :

Mettre les bacs en bordure de rue après 17h la veille de la collecte et les retirer une fois la collecte terminée.

COMMENT ORIENTER VOS BACS :

Les poignées et les roues doivent être orientées vers la maison et il est recommandé de laisser un espace d'au moins 1 mètre autour de chaque bac afin de faciliter le travail de l'entrepreneur.

Aucun objet ne doit être mis à côté ou dépasser de vos bacs, car ils ne seront pas ramassés

EN PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT :

Les bacs ne doivent pas se trouver sur l'emprise de la rue municipale, car ils risquent d'être endommagés par les camions de déneigement. Déneiger ses bacs en hiver facilite aussi la collecte!

ÉCOCENTRE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

INTERDICTION AUX COMMERCE, ENTREPRENEURS ET INSTITUTIONS

1710, rue Principale, Sainte-Agathe-des-Monts
819 326-4595, poste 1
(FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS)

HORAIRE 2019

- 3 janvier au 6 avril**
Mar. au ven. : 9h-16h30 | Sam. : 9h-15h
- 8 avril au 11 mai**
Lun. au ven. : 9h-16h30 | Sam. : 9h-15h
- 12 mai au 15 septembre**
Lun. au ven. : 9h-16h30 | Sam. : 9h-15h | Dim. : 10h-15h
- 17 septembre au 28 décembre**
Mar. au ven. : 9h-16h30 | Sam. : 9h-15h

Pour tout problème de collecte, ou des bacs qui n'ont pas été ramassés,

CONTACTEZ LA RITL :

819 681-3379 ou 819 324-5679
info@ritl.ca

Pour un achat de bac ou pour un problème de bac brisé lors de la collecte,

CONTACTEZ LA MUNICIPALITÉ :

819 324-5678, poste 4238
environnement@valdavid.com



Voilà!

VOTRE DOSSIER CITOYEN EN LIGNE !



COMPTE DE TAXES MUNICIPAL



DEMANDE DE PERMIS



CALENDRIER



NOUVELLES



AVIS PUBLICS



ALERTES ET SONDAGES



AVANTAGES

COMPTE DE TAXES EN LIGNE

- Réduit l'empreinte écologique.
- Réduit les coûts.

COMMUNICATIONS PERSONNALISÉES

- Communications personnalisées selon vos intérêts.
- Calendrier complet des activités et événements.
- Alertes, avis publics et nouvelles par courriel.

DEMANDES DE PERMIS EN LIGNE

- Permis d'abattage d'arbres, de piscine et de clôture maintenant disponibles.

Accédez à la plateforme sécurisée Voilà! en page d'accueil du site valdavid.com ou téléchargez l'application mobile.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

JE DÉSIRES RECEVOIR MON COMPTE DE TAXES EN LIGNE.

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE?

1. Se connecter via la page d'accueil du site valdavid.com ou en téléchargeant l'application mobile Voilà!
2. Cliquez sur l'onglet **Comptes de taxes**.
3. Cliquez sur le bouton **Ajouter une propriété**, entrez votre adresse et cliquez sur **Confirmer**.
4. Sous le titre **Comptes de taxes** cliquez sur **Ajouter** et entrez les informations relatives à votre compte de taxes. *Notez que vous devez obligatoirement avoir en main le compte de taxes de l'année précédente ou en cours. Pour visualiser l'endroit sur votre compte de taxes où vous trouverez les informations à inscrire dans les cases, cliquez sur le point d'interrogation.*
5. Pour compléter la demande, lisez le texte et cochez : **j'accepte de recevoir le compte de taxes en ligne**.
6. Finalisez en cliquant sur **OK**.

L'inscription au compte de taxes en ligne signifie que vous ne recevrez plus la version papier par la poste comme auparavant. Notez qu'il vous sera possible d'annuler à tout moment votre adhésion au système.

C'EST SIMPLE ET PRATIQUE !